



**32^{eme} EDITION DE LA SOLITAIRE DE CONCARNEAU
LES SOLO PORTSDEFRANCE.COM
110 MILLES EN SOLITAIRE OU EN DOUBLE
DU 8 AU 10 MAI 2008
AVIS DE COURSE**

1. Autorité organisatrice

Société des Régates de Concarneau (SRC) place de la Croix 29900 CONCARNEAU

2. Règles applicables

L'épreuve se court en solitaire ou en double.

L'épreuve est régie par :

- Le présent avis de course
- Les règles de l'ISAF 2005/2008 et les règles HN de la FFV 2008
- Le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer
- Les instructions de course et leurs éventuelles annexes et/ou avenants.
- Les règles des classes concernées
- Les bateaux pourront être contrôlés à tout moment afin de veiller au respect des règles.

3. Voiliers admis

Sont admis à participer à l'épreuve :

- les bateaux jaugeés en HN ayant la carte d'identité voile certifiée FFV, ayant un groupe brut supérieur ou égal à 13, cependant l'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un bateau lui paraissant manifestement inadapté à la navigation en solitaire.
- les Figaro 1
- les Pogos 6.50 et 8.50
- Les Bongos 9.60 et JPK 9.60
- les Mini-transat 6.50 série et prototype.

Les bateaux inscrits doivent être armés conformément à la réglementation édictée par la Marine Marchande, par rapport à leur zone de navigation (> à 6 milles d'un abri), et correspondre au moins à la catégorie B de conception.

En outre, chaque bateau doit être équipé :

- d'une VHF fixe en bon état de marche
- d'un moteur fixe en bon état de fonctionnement (pour assurer uniquement l'énergie du bord) sauf pour les 6.50 qui respecteront les règles de leur classe.
- le pilote automatique est autorisé.

4. Obligation des concurrents

- La carte d'identité voile est obligatoire (voiliers courant en HN),
- Chaque skipper doit être titulaire de la licence FFV 2009 validée par un médecin agréé, avoir 18 ans révolus et aura souscrit une assurance en responsabilité civile couvrant les dommages causés au tiers,

- La carte d'autorisation de port de publicité 2009 pour les bateaux concernés.
Ces documents devront être présentés au moment de l'inscription.

6. Programme

- **Vendredi 8 mai au Bar Restaurant l'Amiral, 1er étage** : de 17 à 20 h : confirmations des inscriptions et retrait des instructions de course.

- **Samedi 9 mai** : briefing concurrents à 10h30, **au Bar Restaurant l'Amiral, 1er étage**. Départ à 13 h 30

- **Dimanche 11 mai** : Remise des prix et résultats à 17 heures, **au Bar Restaurant l'Amiral 1er étage**.

Ce programme pourra être modifié par les instructions de course.

7. Parcours

Pour tous les inscrits, parcours de 110 milles environ en Bretagne sud entre Penmarch et Belle Ile.

8. Conditions et prix d'inscriptions

Le bulletin d'inscription joint devra impérativement être complété, signé et accompagné des droits d'inscription (50 Euros pour une pré-inscription jusqu'au 1 mars 2009, 70 Euros au-delà de cette date)

Les inscriptions du skipper et de son bateau doivent se faire sur le site <http://www.solo-portsdefrance.com> et un bon de commande peut être fait directement sur le site Web <http://www.srconcarneau.com> ou par courrier (SRC place de la Croix 29900 CONCARNEAU) Une facture vous sera adressée dès réception du règlement.

9. Classements

Un classement général en temps compensé sera établi conformément au guide HN.

Un classement spécial pourra être établi à partir de 5 monotypes ou inscrits dans les séries Figaro 1, First 31.7, Bongo 9.60, JPK 9.60, Pogo 6.50 (1 et 2) et 8.50, Mini-transat,...

10. Facilités portuaires

La ville de Concarneau offrira la gratuité des pontons aux concurrents inscrits et participant effectivement à la « Solitaire de Concarneau », la gratuité est accordée du 4 au 17 mai 2008.

10. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, décision de courir des RCV. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

11. Contact

Société des Régates de CONCARNEAU

Place de la Croix 29900 CONCARNEAU

Tel : 02.98.60.59.30

Email : contact@srconcarneau.com

Web : <http://www.solo-portsdefrance.com> (tous renseignements et documents disponibles sur le site) Port de plaisance de Concarneau 02.98.97.57.96 fax 02.98.97.15.15



**32^{eme} EDITION DE LA SOLITAIRE DE CONCARNEAU
 LES SOLO PORTSDEFRANCE.COM
 110 MILLES EN SOLITAIRE OU EN DOUBLE
 DU 8 AU 10 MAI 2009**

BULLETIN D'INSCRIPTION

LE SKIPPER (ET SON EQUIPIER)

NOMS et Prénoms :

.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax : E-mail :

Nom du Club :

N° de licence :

LE BATEAU

Nom du bateau (Affaires Maritimes)

Nom de course :

Type :

Transat 6.50

Prototype Série (a préciser).....

Monotype

Pogo 8.50 Bongo 9.60 JPK 9.60 Figaro 1

Autre (HN)

Marque..... Modèle..... coef HN (net).....

Longueur : Numéro de voile :

Couleur de coque : Couleur de spi :

Carte d'identité voile :

Je reconnais que la décision de participer à une course ou de rester en course relève de ma seule responsabilité.

J'accepte de me soumettre aux règles de course à la voile édité par la Fédération Française de voile et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci dessus.

A

Le

Signature du Skipper